

Trois questions à Dominique Martin, responsable scientifique de la Journée 14 octobre



“ Parler « des » retraitements endodontiques plutôt que du retraitement, tant les situations cliniques peuvent être différentes ”

Pourquoi une Journée sur le retraitement endodontique ?

Parce qu'il y a deux composantes essentielles dont la première n'est pas assez mise en avant alors qu'elle est déterminante : quand proposer un retraitement endodontique et, une fois la décision de retraiter prise avec le patient, comment procéder ? Cette seconde composante occupera, bien sûr, la plus grande partie de la Journée. À cet égard, et parce que les situations cliniques sont extrêmement diverses, les conférenciers traiteront des situations types en pratique généraliste. Il ne s'agira pas de dérouler un catalogue exhaustif mais de partir de ces cas courants pour les traiter dans le détail et donner toutes les réponses, acte par acte. Trois conférences seront données : le démontage, la désobturation et, enfin, la gestion des complications.

Une grosse partie clinique, donc, qui sera précédée par la question des indications et de la prise de décision.

Oui. Cet aspect est fondamental même s'il a lui aussi, bien sûr, une dimension très clinique. Il faut d'abord insister sur une chose : le retraitement endodontique est une tentative de traitement. Car, même quand les indications sont bonnes, ça n'est jamais gagné d'avance. Nous montrerons quelles sont les situations cliniques où le retraitement peut se faire dans de bonnes conditions, et celles où le pronostic est plus réservé ou mauvais.

C'est-à-dire ?

Il y aura toujours un risque d'échec, et le patient doit en être conscient. C'est un traitement long, sans garantie de succès. Le patient doit être conscient que, pour garder la dent, il faudra aller au bout de l'option thérapeutique. Étant d'ailleurs précisé que l'alternative n'est pas « retraitement ou implant », mais bien « retraitement ou extraction ». L'un de nos objectifs, à l'issue de la Journée, est que le participant soit en capacité de poser puis d'exposer clairement l'indication au patient. Et ensuite, tout aussi clairement, de présenter les choix qui se présentent à lui. /